

## PROMOTION DU TRANSPORT FLUVIO-LAGUNAIRE PAR BATEAUX-BUS POUR AMELIORER LA MOBILITE DANS LA REGION DU GRAND NOKOUÉ

### DESCRIPTION DE LA TECHNOLOGIE

#### DESCRIPTION TECHNIQUE

Un bateau-bus est un véhicule de navigation fluvio-lagunaire utilisée pour le transport en commun avec une organisation impliquant des infrastructures aménagées pour l'embarquement et le débarquement des passagers.

Suivant le mode de propulsion, il existe actuellement deux types de bateaux-bus. Les bateaux fonctionnant seulement au diesel et les bateaux hybrides utilisant alternativement deux sources d'énergie : thermique diesel et électrique. Ce qui est projeté ici c'est plutôt l'utilisation de bateaux navettes modernes de propulsion thermique diesel (voir à titre d'exemple photo ci-dessous), d'une capacité pouvant atteindre 217 personnes par voyage, pour le transport en commun entre les villes de Calavi, Cotonou Sèmè-kpodji et Porto Novo principalement.



*Photo : Exemple de bateau-bus similaire à celui proposé par l'étude*

#### NIVEAU DE MATURITE TECHNOLOGIQUE OU INDICE DE PREPARATION COMMERCIALE ACTUEL

Le niveau de maturité de cette technologie se traduit par le fait qu'il y a un savoir faire national en matière de navigation fluvio lagunaire encore à l'étape embryonnaire et artisanale. Ce service est assuré au moyen de pirogues motorisées sans toiture qui sont utilisées pour le transport des personnes et biens vers les villages lacustres.

C'est dire qu'au stage actuel du développement du transport fluvio lagunaire, le Bénin ne détient pas d'expérience de gestion de ce service par des bateaux-bus.

## JUSTIFICATION CLIMATIQUE DE LA TECHNOLOGIE

Dans le contexte du Bénin, le développement projeté du service de transport en commun par voie lagunaire est une des options pour changer le système actuel de transport interurbain caractérisé par la prédominance des véhicules particuliers individuels et de véhicules commerciaux transportant de petits nombres de passagers. La mise en place de ce service devrait aider à décongestionner les trafics routiers interurbains sur les axes Calavi-Cotonou et Porto Novo-Cotonou. Il devrait en résulter une amélioration de l'efficacité des consommations de carburants dans le secteur des transports et par conséquent la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pouvant avoisiner en moyenne 8074 t CO<sub>2</sub> éq /an en cas de comparaison avec le transport par motos et voitures particulières.

## AMBITION DE LA TECHNOLOGIE

## ECHELLE ET CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

Le développement du transport fluvio-lagunaire est un des objectifs définis dans le secteur des transports à travers la stratégie de développement dudit secteur et le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2017 -2021). Dans cette perspective, un projet a été défini et plusieurs études ont été réalisées : (i) une étude de faisabilité technico-économique de développement du transport fluvio-lagunaire et du tourisme au Bénin sur les trajets Calavi-Cotonou et Cotonou-Porto Novo réalisée en 2008 et (ii) des études complémentaires réalisées en 2013.

L'évaluation dudit projet dans le cadre des études précitées s'est basée sur deux options de mise place de service de transport fluvio-lagunaire : (i) une pour un service assuré par 20 bateaux-bus (13 sur les lignes Calavi-Cotonou et Cotonou-Porto Novo et 7 sur les lignes Sèmè Podji - Cotonou, Sô Ava-Cotonou, Sô Ava-Calavi, Porto Novo – Aguégoués) ou (ii) une deuxième option avec un parc de 13 bateaux-bus au total.

Le présent plan d'action technologique (PAT) proposé se fonde sur l'option visant la mise en place d'un service avec une flotte qui se développera progressivement pour atteindre 20 bateaux-bus et assurera à terme le déplacement d'environ 7.923.000 passagers par an (3.657.000 passagers/an sur la ligne Cotonou-Porto Novo et 4.266.000 passagers /an sur la ligne Calavi-Cotonou). La période de mise en oeuvre va de 2022 à 2030 et se décline par phase commi suit:

- 1ère phase (2023 – 2026) : mise en place du cadre de partenariat public-privé, aménagement des voies de navigation, acquisition des bateaux et démarrage du service du transport sur les lignes Calavi-Cotonou et Cotonou-Porto Novo ;
- 2ème phase (2027 – 2030) : mise en place du service de transport sur les lignes Sèmè Podji - Cotonou, Sô Ava-Cotonou, Sô Ava-Calavi, Porto Novo – Aguégoués.

## AMBITION DU NIVEAU DE PRÉPARATION TECHNOLOGIQUE OU DE L'INDICE DE PRÉPARATION COMMERCIALE

L'ambition au plan national est de développer et moderniser le service de transport fluvio-lagunaire pour en faire un mode de transport en commun avec des bateaux-bus confortables pouvant transporter chacun jusqu'à 217 passagers au cours d'un voyage.

### IMPACTS ATTENDUS DE LA TECHNOLOGIE

Plusieurs impacts sont attendus pour la mise en oeuvre de cette technologie. Il s'agit:

Au plan économique de:

- réduire la facture pétrolière du pays en moyenne de 2053 millions de FCFA sur la période 2025 à 2030 concéquemment aux économies de consommations d'essence qui résulteraient de la baisse du transport routier par les moyens individuels (motos et voitures particulières) et estimées approximativement à 2750 tonnes d'essence par an;
- contribuer à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté au moyen du développement de ce service de transport en commun (des centaines d'emplois occasionnels qui seront créés lors des travaux d'aménagement des lignes de navigation sans compter les emplois permanents qui seront créés en personnel navigant et autres agents de la société de transport).

Au plan social de faciliter dans la région du grand Nokoué le déplacement avec un moyen confortable et à moindre coût pour tous, y compris les personnes de revenus modestes.

### ACTIONS POLITIQUES POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA TECHNOLOGIE

#### POLITIQUES EXISTANTES EN RELATION AVEC LA TECHNOLOGIE

Les politiques existantes sur lesquelles s'appuie le projet de développement d'un service de transport fluvio-lagunaire sont les suivantes:

- La vision stratégique du Bénin à l'horizon 2025 Alafia qui se fonde sur le développement des services et infrastructures de transport comme un axe stratégique privilégié.
- Et la Stratégie Sectorielle des Transports 2014 – 2018 dont l'un des axes stratégique prévoit le développement d'un système de transport fluvio – lagunaire sur les plans et cours d'eau navigables du pays.

## POLITIQUES PROPOSEES POUR LA MISE EN PLACE DE LA TECHNOLOGIE

Pour parvenir au développement du transport fluvio-lagunaire par bateaux-bus sur les lignes Calavi-Cotonou et Porto Novo - Cotonou, pour lesquelles un projet existe déjà, il est suggéré de:

- Mettre en place le cadre de partenariat public privé et le financement prévu à cet effet.
- Renforcer la réglementation existante par la prise d'un décret qui, en plus du code général, fixe les conditions particulières de navigation à respecter dans la perspective de l'introduction des bateaux-bus.

## COÛTS LIES AUX POLITIQUES PROPOSEES

Les politiques proposées n'engendrent pas de coûts à leur phase finale d'adoption des documents par le Gouvernement.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### CONTACT

Aminou Raphiou, Coordonnateur du projet TNA, Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable  
Téléphone : (229) 97 74 87 48 - 90 04 59 19/ Courriel : [aminou\\_raphiou@yahoo.fr](mailto:aminou_raphiou@yahoo.fr)

### LIENS VERS LES RAPPORTS EBT

<https://tech-action.unepdtu.org/country/benin/>  
<https://direction-energie.gouv.bj/>